

n°8

2° trimestre 2014

Site internet de l'amicale http://aiggref.portail-gref.org



Editorial

Dans ce numéro

- ✓ Editorial
- Assemblée générale du 21 mai
- ✓ Nouveau Bureau 2014
- ✓ Randonnée dans Boulogne
- ✓ Visite à Issy-les-Moulineaux
- ✓ Carnet
- ✓ Publications et informations signalées
- ✓ Prochaines activités
- ✓ Bulletin d'adhésion 2014

Premiers pas

« *Ça y est* » : l'ouverture de notre Amicale à l'ensemble des IGPEF, confirmée par notre assemblée générale de janvier, a entraîné l'adhésion de trois nouveaux membres de formation « Ponts ». *Michel Rostagnat*, l'un d'entre eux, rejoint en outre notre bureau à l'occasion de son renouvellement.

Par sa présence et celle d'*Emmanuelle Bour-Poitrinal*, respectivement délégué général et membre du bureau de l'UnIPEF, l'esquisse de nouveaux projets répondant à notre mission d'appui à la valorisation du corps des IPEF pourra être favorisée. Le projet commun, tourné vers actifs et honoraires, d'une participation aux réunions organisées par l'association « *les Ingénieurs et Scientifiques de France* » pour porter les valeurs des sciences de l'ingénieur auprès de jeunes des collèges et lycées illustre ce champ du possible.

D'autres pistes doivent toutefois être explorées pour gagner en attractivité.

La manifestation d'accueil organisée le 9 juillet à l'attention des nouveaux « *généraux* » promus innove sur les voies et moyens de communication sur « *la richesse* » de l'offre de l'AlGPEF.

Mais il nous reste, et c'est peut-être là un paradoxe pour notre corps, à conquérir notre ancrage dans les territoires. Là encore notre AG a retenu le principe d'un geste pour encourager les initiatives de groupes régionaux qui doivent gagner en vitalité : nous comptons sur vous pour soutenir l'émergence de nouvelles solidarités territoriales entre anciens et jeunes IGPEF toutes origines confondues.

Je ne voudrais pas clore cet éditorial sans souligner que ces horizons nouveaux qui s'offrent à notre Amicale sont le fruit d'un engagement remarquable au service de l'intérêt général de **Constant Lecoeur** auquel les us et coutumes m'amènent à succéder.

Constant et toutes les valeurs sûres du bureau, enrichies par les venues également d'**Anne-Marie Ropert** et de **Michel Penel**, restent heureusement prêts à dynamiser avec votre appui nos projets associatifs.

Avec mes souhaits pour tous d'un bel été.

Sophie Villers Présidente de l'AIGPEF

Assemblée générale du 21 mai 2014

par Gérard Mathieu et Alain Bernard







124 membres sont soit présents (66), soit représentés (58). Le président *Constant Lecoeur* rappelle le souvenir des collègues disparus depuis la dernière AG, et fait observer une minute de silence pour *Michel Bergassoli, Maurice Bonneau, André Cavernes, Dominique Chabod, Claude Chereau, François Clerc, Michel Cointat, Georges Collet, Louis de Crécy, Philippe Cresson, Monique épouse de <i>Gérard Degoutte, Marie-Antoinette* épouse de *Ambroise Guellec, Sylvie* épouse de *Philippe Guérin, Gaston Guyon, Jacques Herblot, Albert Huguen, Michel Jussiaux, Claudine* épouse de *Henry Leloustre, Bertrand Lesguillier, Pierre Malaval, Yves Manière, André Melin, Jean-Pierre Merle, Marie-Elizabeth* épouse de *Jacques Minery, Bertrand Ney, Jean-Michel Patry, Jacques Petit-Maire, Daniel Rembert, Lionel Robaux, Roger Tissier.*

I – Adoption du projet de procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 mai 2013

Résolution n°1 : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

II - Adoption du projet de procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 9 janvier 2014

Résolution n°2 : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

III - Compte rendu d'activités de l'amicale

III-1 Les vœux de l'amicale

Prononcés par le Président, le 9 janvier 2014, les vœux de l'amicale ont réuni près de 250 personnes. Cette manifestation a été suivie de l'assemblée générale extraordinaire consacrée aux nouveaux statuts AIGPEF.

III-2 Les manifestations mensuelles

Les manifestations mensuelles ont lieu le mercredi de la 3ème semaine pleine de chaque mois et sont l'occasion de célébrer des évènements marquants ; ainsi, en décembre 2013, **Jean-Marie Ballu** a présenté son ouvrage relatif aux « *Bois d'aviation* ». Elles permettent également de célébrer des entrées dans l'honorariat de nos camarades : 10 camarades en ont ainsi bénéficié depuis mai 2012.

III-3 Les visites techniques et culturelles

- « Du Trocadéro au jardin des plantes », le 9 juin 2013, programmée par Lionel Robaux,
- « Au-delà des forts, par les Menus jusqu'à la Seyne », le 21 septembre 2013, organisée par Jean Jaujay,
- « Sur les chemins de Versailles » (22 octobre 2013) programmée par Michel de Galbert et Charles Dereix, consacrée aux jardins, fontaines du château et aux manifestations dans le cadre de l'année Le Nôtre
- « De Jean Nouvel à André Le Nôtre » (22 mars 2014) ou du quartier du trapèze Renault de Boulogne au château de Meudon via l'ile Seguin, le funiculaire et la terrasse de l'observatoire, programmée par Jean Jaujay,
- Visite d'ISSEANE, centre de traitement multi-filière des déchets ménagers à Issy les Moulineaux (le 22 mai 2014), organisée par *Jean Jaujay*.



Sont également programmés, du 19 au 21 juin prochain un déplacement de 3 jours au pays de Massiac dans le Cantal, organisé par *Chantal Robaux*, et une journée en Touraine le 25 septembre prochain par Zsuzsa et *Philippe Cros*.

III-4 Les voyages d'études

En 2013, un déplacement en Ouzbékistan du 28 septembre au 11 octobre avec 46 participants. Pour 2014, un déplacement à Cuba est programmé du 16 au 29 novembre.

III-5 La communication

L'information générale par la messagerie du secrétariat de l'association (*Marie-Noëlle Darcy* et *Gérard Mathieu*), soit 64 messages en un an.

L'information par le bulletin trimestriel « Amicale IGGREF infos » - Directeur de la publication : **Constant Lecoeur** - Rédacteur en chef : **Alain Bernard** - Comité de rédaction : **Charles Dereix** - **Alain Le Jan** - **Raymond Levasseur** - **Gérard Mathieu** -- **Michel Taillier**.

La publication, en novembre 2013, de l'ouvrage sur l'histoire du Corps du GREF.

IV – Rapport moral et d'orientation

Le Président *Constant Lecoeur* insiste sur les 3 grands points forts de l'action de l'amicale en 2013 :

- ➢ la publication de l'ouvrage : Des « préfets verts » aux ingénieurs des ponts , des eaux et des forêts, recueil d'histoire et de témoignages concernant le Corps des ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts de 1965 à 2009. Tiré à 600 exemplaires l'ouvrage est désormais disponible aux éditions Cêtre au prix de 50 euros.
- le changement de statut et de dénomination de l'amicale devenue « association amicale des ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts », qui montre la volonté d'ouverture de l'amicale.
- ▶ l'effort de communication en développant l'information des membres, grâce aux bulletins trimestriels.
 Constant Lecoeur lance un appel aux bonnes volontés pour que les membres prennent en main l'animation de l'amicale, proposent et organisent des activités dans les régions.

Constant Lecoeur indique aussi que le bureau a décidé d'organiser une manifestation conviviale d'accueil des nouveaux IGPEF, le 9 juillet prochain à l'ENGREF à 18 h.

Le président ouvre ensuite le débat sur le compte rendu d'activités et le rapport moral.

Jacques Mordant pose la question des activités des groupes régionaux. Il lui est indiqué que traditionnellement les groupes Languedoc - Roussillon et Paca ainsi que Bretagne et Grand Est organisent des contacts ou des manifestations. Il est rappelé que le bureau tente d'inciter les groupes régionaux à être actifs en subventionnant (a posteriori, sur facture) leurs activités sur la base d'une aide de 5 à 10 euros par personne participante.

Philippe Cros donne quelques indications sur le prochain déplacement qu'il est en train d'organiser le jeudi 25 septembre en Touraine (visite de Valmer –légumes anciens, Vouvray- et du domaine de la Bourdaisière –tomates, dalhias). Le coût sera de l'ordre de 50 euros, sans compter le déplacement jusqu'à Tours.

Constant Lecoeur évoque un autre projet, commun avec l'UnIPEF, de participer aux réunions organisées par l'association « Ingénieurs et Scientifiques de France » afin de faire connaître aux jeunes des collèges et lycées le métier d'ingénieur et de faire naître ainsi des vocations.

Jean-Baptiste Danel demande si des adhésions ont été enregistrées suite au changement de population cible. Il lui est répondu que 3 adhésions d'ingénieurs de formation « Ponts » se sont effectivement faites, dont *Michel Rostagnat* qui postule pour participer au bureau de l'amicale, et que la manifestation d'accueil des jeunes IGPEF a pour but d'amplifier le mouvement.

Résolution n°3 : L'assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité le rapport moral et le compte rendu d'activités 2013-2014.

V - Rapport financier

Charles Dereix, trésorier, présente les comptes 2013. Le compte de résultat fait apparaître un solde positif de 313 euros et le montant du bilan s'élève à 53 053 euros. Après échanges avec l'assemblée, il explique qu'il faut comprendre que l'amicale a reçu en 2013 une somme de 10 000 euros afin d'aider au montage du colloque du Amicale IGPEF infos n° 8

GREF.

Des « préfets verts » aux ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts

Le corps des ingénieurs du génierural, des eaux et des forêts

Corps des IPEF, tenu le 6 mars 2014. La somme ayant été dépensée en 2014, les comptes 2013 de résultats (en produits, et en charges sous forme de provisions) et de bilan doivent en tenir compte, ainsi que les comptes de résultat 2014. Sur la base de ces explications, le commissaire au contrôle des comptes, *Jean-Louis Bournaud*, fait lecture du rapport qu'il a élaboré avec *Michel Bertin*. Il ne comporte pas de réserve mais note néanmoins les difficultés à bien connaître les dépenses de pourboires lors des voyages à l'étranger.

Résolution n° 4 : L'assemblée générale approuve à l'unanimité le bilan et les comptes 2013 et donne quitus au bureau.

VI – Budget 2014 et montant des cotisations pour l'année 2015

Charles Dereix présente le projet de budget 2014, en équilibre à 132 100 euros.

Le nombre de cotisants a été de 317 pour 2013. Pour cette année, les cotisants sont, à ce jour, au nombre de 260. Afin d'attirer les jeunes ingénieurs généraux, il est proposé que le montant des cotisations 2015 soit :

IG (ou équivalents) actifs : 40 €, IG honoraires : 25 €, autres qu'IG : 25 €

Après débat sur les freins réels à la participation des actifs, il est conclu que la diminution de la cotisation pour 2015 est une manière de marquer le coup vis à vis des nouveaux IGPEF.

Résolution n° 5 : L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget 2014 et le montant proposé pour les cotisations 2015.

Résolution n° 6 : L'assemblée générale donne quitus au bureau à l'unanimité

VII – Renouvellement de membres du bureau

Comme chaque année, il faut procéder à un renouvellement partiel des membres du bureau. Quatre membres du bureau (*Alain Bernard, Alain Le Jan, Jean Jaujay, Gérard Mathieu*), qui sont renouvelables, se représentent. *Michel Penel, Anne–Marie Ropert, Michel Rostagnat, Sophie Villers* ont fait connaître leurs candidatures à participer aux travaux du bureau. L'assemblée est informée qu'il n'y a pas de plafond au nombre de membres du bureau, mais aucun autre volontaire ne se présente.

Résolution n° 7 : L'Assemblée générale réélit pour un nouveau mandat de 2 ans Alain Bernard, Alain Le Jan, Jean Jaujay, Gérard Mathieu, et élit pour un premier mandat de deux ans Michel Penel, Anne-Marie Ropert, Michel Rostagnat, Sophie Villers.

Le Président donne alors la parole à *Alain Moulinier*, chef du corps des IPEF.



Alain Moulinier fait état de la large participation au colloque du 6 mars dernier puisque plus de 500 personnes ont souhaité y assister alors que les places étaient limitées à 250. Ont été abordés, les grands thèmes concernant le corps, issu de la fusion de 2009, et qui cherche toujours le cadre de son action publique :

- ➤ le thème de l'école unique, qui a fait l'objet d'un rapport remis aux secrétariats généraux des ministères par **Jean de Kervasdoué**,
- les parcours multi-employeurs définis dans le projet stratégique.

Ce projet stratégique est de plus en plus pris en compte par nos interlocuteurs, mais le rapport sur l'école unique n'a pas été discuté entre les secrétariats généraux. En ce qui concerne la diversité des employeurs, bien que les collectivités représentent près de 80 % des budgets d'investissements de la sphère publique, il semble qu'il ne soit pas possible que le premier poste soit en détachement.

De plus, les Ministères n'ont pas tous la même attractivité et le Ministère de l'agriculture a eu du mal à trouver le nombre d'ingénieurs qu'il souhaitait embaucher. Autre indicateur, en mai 2014, le dernier polytechnicien à entrer dans le corps était 255^{ème} (alors que l'année précédente il était 85^{ème}). Il est donc nécessaire d'attirer des talents pour servir les politiques publiques, mais les conditions économiques et politiques sont difficiles.

Ayant achevé son ordre du jour, la séance de l'Assemblée générale de l'AIGPEF est levée à 12h30, suivie, comme le veut la tradition, du pot convivial de clôture.



Nouveau Bureau

Amicale des IGPEF - Bureau 2014



Sans oublier Alain Moulinier qui, en sa qualité de Chef du Corps des IPEF, est membre de droit du Bureau

Randonnée dans BOULOGNE 22 mars 2014

De Jean Nouvel à André Le Nôtre ou du quartier du Trapèze Renault de Boulogne au château de Meudon, via l'île Seguin, le funiculaire et la terrasse de l'Observatoire

par Christian Fresquet - photos Christian Fresquet, Sylvain Marty et Laurent Pavard



Pour cette randonnée organisée par *Jean Jaujay* et *Jean-René Chabanel*, nous nous retrouvons à 30 personnes au rendez-vous de la station de métro Billancourt :

Michel Bertin, Bernard Bourget, Carola et Frédéric Certain, Jean-René Chabanel et Janine Hayfield invitée, Pierre Dangel, Marie-Eugénie et Christian Fresquet, Françoise et Jean-Claude Guérin, Odile et Jean Jaujay, Hélène et Constant Lecoeur, Alain Le Jan, Thérèse et Sylvain Marty, Nicole et Laurent Pavard, Laurence Pochat, Dominique et Roland Renoult, Chantal Rey, Chantal Robaux, Anne-Marie Ropert, André Soubeyran, Claudine et Daniel Viard et deux de ses sœurs.

Les G.O. nous scindent en 2 groupes qui se suivront à quelques encablures afin de pouvoir profiter au mieux de leurs commentaires.

Nous voilà donc partis sous un ciel menaçant à la découverte du quartier du Trapèze, vaste quadrilatère de 37,5 ha qu'occupaient les usines Renault et qui est transformé actuellement en quartier de bureaux et d'habitations. Nous découvrons d'abord au premier carrefour l'immeuble « *L'Angle* » de l'architecte *Jean-Paul Viguier*, occupé par le journal l'Equipe, l'immeuble « *Aurelium* » de *Dominique Perrault* et l'immeuble « *Etik* » de l'agence KCAP (1er bâtiment certifié BBC de la ZAC) et le centre culturel « *Abou Badr* » de l'architecte *Pierre-Louis Faloci*.

Chemin faisant, d'autres immeubles remarquables nous sont commentés puis le projet d'aménagement global du quartier nous est présenté à partir de grand panneaux explicatifs situés au bord du parc de Billancourt ; de là, nous découvrons aussi guelques portes d'entrées aux usines Renault qui seront conservées.

La tour « *Horizons* » de *Jean Nouvel* s'offre de loin à notre regard, les premiers commentaires sont peu flatteurs (blockhaus, sarcophage par exemple); il est vrai que, vue de là, son aspect en 3 parties est certes original mais sa partie haute ressemble plus à une immense cabane en métal qu'à un immeuble de bureaux (occupé par les laboratoires Roche). Nous traversons ensuite ce tout nouveau parc de 7 ha, nous faisons une halte photo dans l'une des allées bordée de cerisiers blancs du Japon fleuris à souhait, un rayon de soleil magnifiant la scène!

Puis nous arrivons au pied de cette tour « *Horizons* » qui domine le quartier de ses 88 mètres et dont la silhouette sera une constante tout au long de notre promenade ; vue de près, les avis sont plus positifs, en effet les matériaux de façade sont jolis à l'oeil : béton noir sculpté pour sa partie basse, briques de 2 couleurs à l'aspect vernissé pour sa partie moyenne et métal poli pour sa partie haute. Une originale crèche la jouxte : une immense girafe jaune en traverse une extrémité tandis qu'un ours se dresse sur la terrasse opposée.



C'est là que deux dames de notre groupe s'éclipsent pour aller acheter des parapluies (vous aurez deviné pourquoi) et reviennent, telles les demoiselles de Rochefort, avec deux engins jumeaux. Nous découvrons l'immeuble « *Khapa* » de *Normann Foster* et un bâtiment à vocation tertiaire relativement récent construit par l'agence Jakob-MacFarlane avec *Claude Vasconi* pour la société Renault dont l'architecture moderne rappelle des sheds de l'usine.

Nous enjambons la Seine sur une belle passerelle dessinée par *Christian Devillers* pour rejoindre l'île Seguin : vaste terrain arasé d'où surgissent timidement les premiers aménagements de la Cité de la musique, dont la construction commence doucement à son extrémité nord. Le pavillon de la SAEM (société d'aménagement Val de Seine) est heureusement fonctionnel pour notre réconfort (et ouvert plus tôt que prévu tout spécialement pour nous!) car nous profitons de son exposition sur l'histoire de l'île Seguin (avec films à l'appui), une magnifique voiture Renault de 1898 est exposée au rez-de-chaussée et un local fermé nous accueille pour pique-niquer dans une relative chaleur; l'absorption des victuailles solides et liquides nous réchauffe vite et, à la sortie, le soleil nous attend, pour ne plus nous quitter de l'après-midi.

Nous traversons l'autre bras de la Seine pour rentrer à Meudon : sur les quais, l'histoire du funiculaire de Meudon nous est exposée et il se pourrait qu'il renaisse de ses cendres... Nous franchissons allègrement les 52 mètres de dénivelé que gravissait le funiculaire et nous arrivons en haut de la colline devant le majestueux bâtiment du CNRS : le site a accueilli tour à tour le château de la *marquise de Pompadour*, un hôtel de cure, un hôtel de luxe (l'actuelle bâtisse), il a servi ensuite d'école de danse pour *Isadora Duncan* puis d'hôpital militaire pendant la première Guerre.

Nous avançons un peu plus loin sur la terrasse de feu le château de Bellevue, une vue magnifique sur Paris nous y attend, le château fût construit par *La Pompadour* sur un terrain que lui avait donné *Louis XV*. Plus loin, nous visitons le potager du Dauphin, un bel espace vert qui a été créé par *Louvois* afin de subvenir aux besoins alimentaires du château de Meudon, sa propriété à l'époque ; le potager devient royal lorsque le *Grand Dauphin* (fils de *Louis XIV*) s'installe au château , il alimente alors aussi la table du roi à Versailles et à Paris ; il est vendu à la Révolution comme bien national. Il est acquis en 1946 par la compagnie de Jésus qui y installe l'internat Saint Georges pour de jeunes russes orthodoxes (d'où la chapelle byzantine).

Nous remontons ensuite la belle avenue du château (de Meudon) en faisant une halte devant une petite maison ayant accueilli un temps *Richard Wagner*, nous admirons la vue sur Paris depuis l'esplanade du château. Il ne reste rien du château Vieux, construit sur un manoir au XIVème siècle, il a appartenu à une maîtresse de *François 1er*, à *Charles de Guise*, avant de parvenir à *Louvois* mais, c'est le *Grand Dauphin* qui lui donnera tout son lustre. Il fait aussi construire le château neuf, de vastes jardins et il achète le bois de Chaville permettant ainsi de chasser jusqu'à Versailles. Le château neuf est restauré par *Napoléon* qui y installe le roi de Rome, il est incendié par les Prussiens en 1871, l'astronome *Jules Janssen* y construit l'observatoire en 1880 qui est rattaché à l'observatoire de Paris en 1927; nous parcourons les jardins devant l'orangerie.







Nous rejoignons le musée de Meudon installé dans une maison datant du début du XVIème siècle, elle a aussi appartenu à *Ambroise Paré* et à la veuve de *Molière*.

C'est là que s'achève la promenade et tout le monde se disperse après avoir remercié chaleureusement nos guides qui ont fort bien documenté notre parcours et qui se sont efforcés d'attirer notre curiosité, ce qui n'a pas empêché la montée en puissance des conversations en aparté au fur et à mesure de l'après-midi, le beau soleil y aidant.



Visite d'Isséane, centre de traitement multifilières des déchets ménagers à Issy·les·Moulineaux

22 mai 2014

par Daniel Viard - photos Marie Mourad



Douze participants: Philippe Balny, Jean-Jacques Bénézit, Bernard Bourget, Christian Fresquet, Jean-Marie Hirtz, Jean Jaujay, Jacques Mordant, Josy Mazodier, Jacques Militon, Michel Taillier, Daniel Viard (rapporteur) + Marie Mourad, doctorante au Centre de sociologie des organisations (Sciences Po) qui prépare une thèse sur le gaspillage alimentaire, qui a été associée à notre visite et qui nous a fourni un bon jeu de photos.

Très intéressante visite, organisée par **Jean Jaujay** et conduite par **Christophe Maria**, responsable des relations extérieures du SYCTOM, Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne ; son service reçoit 5000 visiteurs par an en dehors des journées « portes ouvertes ».

Le SYCTOM, appelé aussi agence métropolitaine des déchets ménagers, traite les déchets de 84 communes dans 5 départements d'Ile-de-France (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Yvelines) et concerne 5,7 millions d'habitants et 2,3 millions de tonnes de déchets. « *Isséane* » est à la fois une usine d'incinération des ordures ménagères (poubelles grises) et un centre de tri des déchets issus de la collecte sélective (poubelles jaunes).

Il y a 3 usines d'incinération dans le SYCTOM: lvry-Paris XIII construite en 1969, Saint-Ouen en 1989 et Issy en 2007; celle de Romainville a été fermée en 1970. Il manque néanmoins une installation pour traiter 400 000 t/an d'ordures ménagères; ces déchets sont mis en décharge dans le centre d'enfouissement contrôlé de Claye-Souilly (77), qui est géré par Véolia Environnement et qui est aussi par ailleurs une décharge de déchets industriels ultimes. Dans le SYCTOM, il y a aussi 6 centres de tri et de valorisation des déchets (Issy, Ivry, Nanterre, près de l'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux, Romainville, Sevran).

« Isséane » a été implanté sur un ancien terrain de Renault, en bordure de Seine. Il a été entièrement conçu par des ingénieurs du SYCTOM (à cet égard, il est dommage que le statut d'EPA du SYCTOM ne lui permette pas de vendre son expertise dans le domaine concurrentiel). Il a coûté 600 millions d'euros. Il a remplacé une usine d'incinération qui a fonctionné de 1965 à 2006. Il reçoit, pour l'incinération, le produit de la collecte dans 22 communes du SYCTOM, surtout des Hauts-de-Seine, avec 3 communes des Yvelines (dont Versailles) et certains arrondissements de Paris et, pour le tri, la collecte dans 14 communes du SYCTOM. Ce sont les ordures ménagères d'un peu plus d'un million d'habitants qui sont incinérées, soit 500 000 t/an.

Trois idées-forces ont présidé à la construction d'Isséane :

Il va y avoir moins de déchets à traiter (15% en moins par rapport à l'usine précédente), parce qu'on va mettre l'accent sur la prévention de la production de déchets ménagers auprès des acteurs économiques (de l'industrie et du commerce) et des consommateurs. Dans le passé, on considérait qu'il fallait traiter le maximum de déchets. Par ailleurs, on a constaté aussi une diminution de la collecte des ordures ménagères, induite par la baisse de l'activité économique. 40% des ordures ménagères ne devraient pas être incinérées. Par conséquent, le SYCTOM incite les habitants à composter les déchets organiques. Le SYCTOM développe des

installations de méthanisation des déchets fermentescibles : 3 installations sont prévues, au Blanc Mesnil (93), à Ivry Paris-XIII (ce sera la plus grande installation européenne de ce type) et à Romainville (93).

- Afin de ne pas déplacer les nuisances vers les zones rurales, « Isséane » est intégré dans le paysage urbain. Par conséquent, les bâtiments ne dépassent pas la hauteur maximum admise par le P.L.U. (plan local d'urbanisme), soit 20 m; et il est aux trois cinquièmes enterré, pour atteindre la cote 30 m. Il n'y a pas de cheminée: il y a 2 trous de 3 m de diamètre dans la terrasse formant le toit. Par ailleurs, la façade donnant sur la rue et la terrasse du toit sont largement végétalisées. « Isséane » est le seul centre de traitement et de tri enterré en France, et peut-être même en Europe (il a été fait mention d'un centre de méthanisation enterré prés de Vienne en Autriche).
- « Isséane » est implanté au coeur de la ville et un effort particulier est mis sur le traitement des fumées : un traitement sec des fumées sans panache, alors qu'à lvry et à Saint-Ouen, il y a un traitement humide avec panache. À « Isséane », la partie de l'installation consacrée à ce traitement occupe un espace très important, presqu'aussi important que les fosses d'accueil et les fours réunis.

Lors de la construction de 2004 à 2007, la proximité immédiate de la Seine a permis d'évacuer par la voie fluviale un million de tonnes de terre venant du trou creusé, et de recevoir les fours en provenance de Croatie, via le Danube. Depuis la mise en service du centre, les papiers, les bouteilles plastiques et le métal ferreux, issus du tri, sont évacués par la Seine, tout comme les ferrailles et les cendres issus de l'incinération. Les cendres sont envoyées vers une plateforme de maturation et d'élaboration des mâchefers à Lagny-sur-Marne. La toxicité des mâchefers est surveillée. Ils sont éventuellement récupérés pour les remblais de routes et de parkings et les couches de forme et de fondation de routes.

En contrepoint de cette commodité, il faut signaler le problème posé par les risques de crues de la Seine : en cas de crue centennale, les installations seraient inondées, le « trou » les contenant rempli d'eau et l'activité du centre arrêtée ; dans le plan de crise, les déchets seraient envoyés sur le terrain militaire de Villacoublay! À noter que les usines d'Évry et de Saint-Ouen seraient aussi inondées.

Le coût du « process » (incinération) est évalué à 85 €/t, à comparer à 100 €/t pour la méthanisation et à 70 €/t pour la décharge. Le budget de fonctionnement 2014 du SYCTOM prévoit le paiement par les communes d'une redevance de 104,80 € par tonne de déchets livrés et de 6,80 € par habitant, ce qui forme la principale recette (76% des recettes) ; 14% des recettes viennent de la vente des produits issus du traitement, des matériaux recyclables et de l'énergie (chaleur, électricité) ; 9% viennent des soutiens des différents éco-organismes, notamment d'Éco-Emballages.

Les habitants acquittent la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) auprès des communes. Le SYCTOM n'a pas adopté le système de pesée embarquée (pratiqué dans plusieurs zones de l'Est de la France) dans lequel chaque bac pour les ordures ménagères est équipé d'une puce électronique qui permet d'identifier l'habitant et le poids des ordures à chaque passage. À l'efficacité environnementale et à la redevance incitative au plan individuel est préférée la solidarité entre les territoires et les populations, avec le paiement au poids des camions par les communes.

Par ailleurs, les communes perçoivent 25 €/t d'Éco-Emballages. Éco-Emballages a été créé en 1992, à la suite d'un décret de la même année qui exige des entreprises qu'elles éliminent les déchets emballant leurs produits, selon le concept de la "Responsabilité élargie du producteur" (REP). Les entreprises peuvent déléguer cette tâche à un organisme agréé par l'État. *M. Maria* est critique des prestations d'Éco-Emballages : c'est une entreprise privée, qui perçoit des contributions auprès des sociétés privées adhérentes et qui n'en redistribue pas assez aux communes et intercommunalités pour les aider à couvrir les coûts de collecte sélective et du tri des emballages ; il lui paraît important de rééquilibrer le système de gouvernance d'Éco-Emballages avec un poids plus important des élus locaux.



Il y a 100 personnes sur l'installation d'Isséane qui travaillent en 3x8 : 35 pour l'incinération, 65 pour le tri, qui demande plus de personnel. L'incinération et le tri sont gérés par des entreprises privées sous contrat avec le SYCTOM, après appel d'offres :

la TIRU, filiale à 51% d'EDF, gère l'usine d'incinération ; le contrat est signé pour 7 ans,

Suez Environnement gère le centre de tri ; le contrat est de 5 ans.

Avant de reprendre un feu roulant de questions, notamment sur la récupération des déchets, nous sommes descendus sous terre pour la visite technique proprement dite des installations.

Nous avons d'abord vu le centre d'incinération avec, en-dessous des quais de déchargement (100 bennes par

jour), une grande fosse de réception des déchets de 23 000 m³ (3 000 t), permettant d'accueillir le produit de 3 jours de collecte. Deux grappins brassent et homogénéisent les déchets avant incinération ; les déchets plus humides des jours de marché sont mélangés avec les déchets plus secs des autres jours. Des molécules destinées à capter les odeurs sont vaporisées dans la fosse et l'air de la fosse est mis en dépression.

Deux fours fonctionnent avec un débit de 30,5 t/h, 24 heures sur 24, à une température de plus de 1000°C. Il y a 8 à 10 personnes à tous moments sur l'installation.

Le traitement des fumées par voie sèche est une partie essentielle de l'installation :

- un électrofiltre capte les poussières chargées de métaux lourds ; on parle de cendres volantes, qui sont recueillies dans un silo à cendres,
- ensuite, le traitement sec proprement dit : après injection de réactifs secs, bicarbonate de sodium et coke de lignite, les fumées passent par un filtre à manches qui retient les gaz acides, les oxydes de soufre et les métaux lourds volatils dans des produits sodiques résiduaires, qui sont traités ensuite par une société extérieure.
- ▶ enfin, un réacteur catalytique élimine, d'une part, les oxydes d'azote par injection d'ammoniaque et, d'autre part, les dioxines et les furanes, qui apparaissent lors du refroidissement de 1000°C à 300°C, sur lits catalytiques à 250°C.

Les résidus solides de ce traitement sont acheminés vers des centres de stockage de déchets ultimes de classe 1, où ils sont traités, stabilisés et stockés. Après traitement, l'effluent gazeux final rejeté (sans panache) contient des éléments à l'état de trace, dont la concentration est suivie en contrôle continu. **M. Maria** nous a dit que les concentrations en éléments toxiques étaient 50% en-dessous des seuils fixés par la réglementation.

On peut signaler qu'en 2011 des associations environnementales ont déposé un recours devant le tribunal administratif contre l'arrêté préfectoral d'exploitation, notamment parce qu'elles estiment que les effluents d'Isséane ne sont pas rejetés à une hauteur suffisante. Le tribunal n'a pas encore statué. En marchant dans cette immense usine souterraine, nous avons pensé aux difficultés de maintenance : comment amener des pièces métalliques volumineuses ou effectuer de gros travaux? M. Maria nous a dit que cette question avait été étudiée de manière très approfondie et que toutes les tâches de la maintenance pouvaient être réalisées.

La récupération d'énergie par « Isséane » représente :

- ➤ en matière de chaleur, la production d'un million de tonnes de vapeur, permettant la desserte de 100 000 équivalents-logement,
- ➤ en matière d'électricité, la production de 1 million de MWH/ an, desservant les installations, avec le surplus (fluctuant) vendu à EDF.

Nous avons vu plus rapidement (et de haut) **le centre de tri et de valorisation** qui concentre le produit des collectes sélectives (poubelles jaunes) de 14 communes de la zone couverte par « Isséane », apporté par 120 bennes par semaine ; soit 22 500 t/an. Vingt pour cent des déchets à recycler reçus ne sont pas satisfaisants : le verre, collecté à part, n'a pas sa place normalement ; les sacs d'ordures ménagères fermés et mélangés posent un problème, de même que les seringues, pour des raisons de sécurité. Le centre reçoit 50% de papiers, 25% de cartons, le reste étant les boîtes de conserve, les canettes et les flacons. Il s'agit notamment de séparer ce qui est plat de ce qui est creux, les papiers des plastiques. Il y a 2 phases de tri manuel au début et à la fin : au début, pour enlever les gros cartons et le non-recyclable et, à la fin, pour affiner les tris par types de matériaux et enlever encore ce qui n'est pas recyclable. Entre ces 2 phases, il y a des tris mécaniques :

- > un crible permet un tri granulométrique en 3 tailles, les matériaux de petite taille partant à l'incinération,
- les matériaux de taille moyenne vont alors dans un séparateur à disque qui distingue les papiers-cartons des autres matériaux.
- ces derniers passent dans un séparateur magnétique pour enlever les objets ferreux. Les matériaux restants (des plastiques) sont présentés à deux machines successives de tri optique selon l'épaisseur et la couleur.

Tous les objets sont soumis à un tri manuel final.

On a pu voir des tapis roulants dans toutes les directions, entre les différentes machines de tri et les zones de tri manuel. Le SYCTOM vend les produits recyclables au cours du marché des matières premières :

- ➤ les papiers sont acheminés par voie fluviale à l'UPM Chapelle d'Arblay à Grand Couronne et servent à fabriquer l'Équipe, le Parisien,...
- les cartons sont envoyés à Sedan,
- les plastiques dans le Jura,
- ▶ les aciers et l'aluminium sont réservés à Arcelor à Dunkerque.



Amicale IGPEF infos n° 8

Les canettes en aluminium ont été remplacées par les canettes en acier, qui sont plus faciles à trier, mais leur opercule est resté en aluminium. Seuls les récipients d'aérosols sont encore en aluminium.



Pour avoir une vision complète du recyclage des déchets ménagers, il faudrait ajouter le réseau des déchetteries.

Au final, il faut remercier Jean Jaujay, qui ne s'est pas découragé pour établir le contact et organiser la visite, Christophe Maria, qui nous a parlé avec beaucoup de conviction de l'Isséane et du SYCTOM, notamment pour arriver à réduire les déchets et les gaspillages, Marie Mourad pour les photos et la relecture,... et le groupe, puisqu'elle m'a dit « je remercie votre groupe pour les questions posées qui ont rendu la visite très intéressante! ». On doit reconnaître qu'il y a eu de l'ambiance.











Nominations

Par arrêté du Premier ministre en date du 27 mai 2014, Paul Reichert, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, est nommé en qualité de membre suppléant de la commission interministérielle de coordination des contrôles portant sur les opérations cofinancées par les fonds européens, en remplacement de Denis Bavard, à compter du 1er juillet 2014.

Par décret du Président de la République en date du 26 mai 2014, les ingénieurs en chef des ponts, des eaux et des forêts dont les noms suivent sont promus au grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe normale à compter du 1er juillet 2014 :

- 1 BAYART (Jean-Dominique).
- 2 TANGUY (Jean-Michel).
- 3 GUITTON (Jean-Luc).
- 4 DANDIN (Philippe).
- 5 PREBAY (Françoise).
- 6 DUVETTE (Michel).
- 7 ESTINGOY (Philippe).
- 8 WILLIS (Pascal).
- 9 BUISSON (Laurent).
- 10 BIGOT-DEKEYZER (Cécile).
- 11 FOTRE (Christophe).
- 12 GIROU (Denis).
- 13 WACK (Anne-Lucie).
- 14 RUIZ (Françoise).
- 15 SIMON (Hervé).
- 16 CIPRIANI (Patrick).
- 17 CADIC (Nadou).
- 18 BOYE (Henri).
- 19 FREMAUX (Guy).
- 20 DIDIER (Anne-France).
- 21 LAMBERT (Frédéric). 22 LEMPEREUR (Thierry).
- 23 STEINMETZ (Vincent).
- 24 DUCROCQ (Véronique). 25 HOLL-NICAUD (Agnès).
- 26 COUSSOT (Philippe).
- 27 GRAULE (Jean-Pierre).
- 28 CASTEL (Florence).
- 29 TAILLIEZ (Patrick).
- 30 BISCARA (Hélène).
- 31 PERRET-HONEGGER (Corinne).

- 32 WEYMULLER (Benoît).
- 33 FOUCHER (Hélène).
- 34 DUJARDIN (Patrick).
- 35 COLINET (Laurence). 36 CHAUVEAU (Jean-François).
- 37 CEBRON (Didier).
- 38 SANTURETTE (Patrick). 39 BOCHEREAU (Laurent).
- 40 COLAS-BELCOUR (François). 41 FOTRE-MULLER (Marie-Jeanne).
- 42 LANDRIEU (Gilles).
- 43 PUJOS (Charles).
- 44 PAPINUTTI (Marc).
- 45 MARCO (Olivier).
- 46 QUINTIN (Christophe).
- 47 GONTHIER (Paul)
- 48 CHASSANDE (Christophe).
- 49 SIMON (Jacques).
- 50 HORTH (André).
- 51 PREVOST (Philippe).
- 52 TORTEROTOT (Jean-Philippe). 53 FOURNIER-DJIMBI (Mériem).
- 54 MARTHE-BISMUTH (Nathalie).
- 55 MAILLET (Albert).
- 56 THEPAUT (Jean-Noël).
- 57 HEOIS (Bernard).
- 58 MORARD (Valéry).
- 59 VIDAL (Alain).
- 60 DI BENEDETTO (Hervé).
- 61 MENGIN-LECREULX (Patrice).
- 62 BOUCHET (Christine).

- 63 GARIN (Patrice).
- 64 CURE (Christian).
- 65 LEPRINCE (Yvon).
- 66 BRULE (Hervé).
- 67 LE COZ (Christian).
- 68 DEISS (Philippe).
- 69 DE GUENIN (Marie-Christine).
- 70 BURE (Jacques).
- 71 LEFEBVRE (Laurence).
- 72 LE GUERN (Eric).
- 73 RICARD (Bruno).
- 74 BOUTTIER (François).
- 75 GORIOUX (François).
- 76 DUBOIS (Nicolas).
- 77 RIBAILLE (Sylvie).
- 78 LAPREVOTTE (Jean). 79 CAPDEVILLE (Franck).
- 80 DESTIVAL (Isabelle).
- 81 FORNAGE (Nicolas).
- 82 MAHFOUF (Jean-François).
- 83 VINCON (Philippe).
- 84 CHANCELIER (Jean-Philippe).
- 85 ZALAY (Marion). 86 BOREL (Marc).
- 87 FAUCHER (Vincent).
- 88 DUHAMEL (Denis).
- 89 RAT (Gilles).
- 90 WILLEMIN (Frédéric).
- 91 TOUTLEMONDE (François).
- 92 GITTON (Claude).
- 93 AUZARY (Philippe).

Rappel

Arrêté du 24 janvier 2014 portant promotion au grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle. Les ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts de classe normale dont les noms suivent sont promus au grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle à compter du :

1er février 2014
DONZIER Jean-François.
1er avril 2014
BAZIN Daniel.
HERVE Jean-Jacques.
1er mai 2014
LAFITTE Jean-Jacques.
1er juin 2014
CHARRIER Jean-Loup.
1er juillet 2014
BEZEAUD Bernard.
MAGIMEL Michel.
BELLIER Michel.
MASSA Aldo.

HOULLIER Francois. AUBAS Jean-Michel. BREHIER Régine. WINTER Laurent. BERGER Yves. POULAIN Jacques. MASSONI Michel. **DUFAY Jean-Pierre.** GAMBLIN Bernard. JOANNIS DE VERCLOS (DE) Christian. LARROUTUROU Bernard. SOULAN Alain. VILLERS Sophie.

FORRAY Nicolas.
GARRIGUES Yves.
REGNAUD Georges.
BOUCHOT Gérard.
BORNE Elisabeth.
DEFRESNE Jean-Pierre.
VERNEDE Alain.
HIRSCH Denis.
LEVI Guy.
HUCHER Dominique.
1er octobre 2014
HUPAYS Michel.



Une nouvelle mission pour le préfet Christian de Lavernée

Une page se tourne pour *Christian de Lavernée*. Ce préfet de 64 ans quitte son poste de préfet de la région Pays de la Loire et se voit nommé conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes à compter du 26 mai 2014.

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et de la ministre du logement et de l'égalité des territoires en date du 19 mai 2014, il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Centre exercées par **Nicolas Forray**, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, à compter du 1er juin 2014.

Par arrêté du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 14 mai 2014, **Sophie Villers**, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, est nommée membre, au titre des personnalités qualifiées, et présidente du conseil d'administration de l'Agence pour le développement de la coopération internationale dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (ADECIA).

Par arrêté du Premier ministre et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 29 avril 2014, *Hervé Durand*, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, est nommé chef du service de la production agricole, directeur général adjoint des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (groupe I) du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, pour une durée de trois ans à compter du 1er mai 2014.

Par arrêté du Premier ministre en date du 23 avril 2014, **Sandrine Godfroid**, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, est renouvelée dans ses fonctions de secrétaire générale pour les affaires régionales, auprès du préfet de la région Pays de la Loire, pour une durée de trois ans à compter du 9 mai 2014.

Arrêté du 23 avril 2014 portant nomination au cabinet de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie : sont nommés au cabinet de la ministre ... *Francis Rol-Tanguy*, IGPEF honoraire, conseiller auprès de la ministre, chargé de l'énergie, du mix énergétique, des transports et de la mer...... *Elisabeth Borne*, IGPEF, directrice du cabinet.

Par arrêté du Premier ministre en date du 18 avril 2014, *Richard Smith*, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, est nommé directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Corse à compter du 12 mai 2014.

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et de la ministre du logement et de l'égalité des territoires en date du 16 avril 2014, *Dominique Deviers*, ingénieur général des ponts, des eaux et **des forêts**, est nommé directeur régional adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement (groupe II) de la région Aquitaine pour une durée de cinq ans à compter du 15 mai 2014.

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et de la ministre du logement et de l'égalité des territoires en date du 16 avril 2014, *Hugues Dollat*, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, est nommé directeur régional adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Franche-Comté (groupe IV) pour une durée de cinq ans à compter du 1er mai 2014.

Arrêté du 11 avril 2014 relatif à la composition du cabinet du Premier ministre : sont nommés au cabinet du Premier ministre : Conseillère agriculture : *Marie Guittard*. IGPEF

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 7 avril 2014. **Denis** Priou, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe normale, est nommé directeur de la recherche et de l'enseignement à l'Institut national de l'information géographique et forestière à compter du 1er mai 2014.

Arrêté du 2 avril 2014 portant nomination au cabinet du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt : sont nommés au cabinet du ministre Philippe Mauguin, IGPEF, directeur du cabinet, Falcone Patrick, IGPEF, conseiller chargé du développement durable, de la forêt et du cheval.....

Par décret du Président de la République en date du 28 mars 2014, la démission de Christian Desmoulins, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe normale au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, est acceptée à compter du 1er avril 2013.

Par arrêté du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 12 mars 2014, Jean-Claude Ruysschaert, ingénieur général des eaux et des forêts, est nommé président de la 6e section « Personnels et services » du Conseil général de l'environnement et du développement durable, à compter du 24 mars 2014, en remplacement de Jean-Yves Belotte, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Par arrêté du Premier ministre en date du 10 mars 2014, *Philippe Vincon*, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, promouvable IG au 1er juillet, est nommé membre titulaire du conseil d'administration de l'Office national des forêts, en qualité de représentant du Premier ministre, en remplacement de Valérie Metrich-Hecquet.

Par arrêté du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en date du 10 mars 2014, Valérie Metrich-Hecquet, secrétaire générale, est nommée membre titulaire du conseil d'administration de l'Office national des forêts en tant que représentante du ministre chargé des forêts, en remplacement de Jean-Marie Aurand.

Par arrêté de la ministre de l'égalité des territoires et du logement et du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 5 mars 2014, Gilles Leblanc, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, est nommé directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de l'aménagement (groupe I) de la région lle-de-France à compter du 24 mars 2014, en remplacement de Jean-Claude Ruysschaert, appelé à d'autres fonctions.

Distinctions



Nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur par décret du 18 Avril 2014 :

- ✓ au titre du Ministère de l'agriculture, au grade d'officier, Jean-Paul Lanly, IGPEF
- ✓ au titre du Ministère de l'écologie, développement durable et énergie, au grade d'officier Jean-René Brunetière, IGPEF, ancien coordonnateur d'une commission spéciale du développement durable au ministère
- ✓ au titre de la Grande chancellerie, au grade de chevalier, Marie-Hélène Tusseau-Vuillemin, ICPEF

Nomination dans l'ordre du Mérite National par décret du 14 mai 2014 :

- au titre du Ministère de l'agriculture, au grade de chevalier, Marc Tisseire, IGPEF
- au titre du Ministère de l'écologie, développement durable et énergie, au grade de chevalier Jean-Jacques Laffitte et Marc Segard IGPEF



Entrées en honorariat

selon les arrêtés parus au JO, dans les pages MEDDE* ou MAAF** récentes















22 juin Luc Guyau** 23 juin Roland Jussiau** 24 juin Philippe Boiret* 30 juin Gérard Chuiton**





1^{er}juillet Patrick Fourgeaud*4 juillet Claude Poly**10 juillet Jean-Noël Menard**1^{er}août Gérard Rozenknop* 1^{er}juillet Marc Payen* 9 juillet Claude Boucher*



25 août Michel Bourdais**25 août Jean-Michel Boivin* 1^{er}octobre Anne-Marie Ropert**

Décès



Jean Michardière 07/06/2014

Décès à l'âge de 92 ans de **Jean Michardière** (ENSAM 43 – ENSSAA 46) IGGREF honoraire et conseiller Maître honoraire à la Cour des Comptes. **Jean Michardière** était un visionnaire et un homme de caractère. Comme directeur des services agricoles du Cantal, il a su s'opposer publiquement à son ministre, à l'occasion d'un salon de l'agriculture, pour que la race Salers ne soit pas abandonnée au début des années 60;

Il fut le directeur de cabinet de *Michel Cointat* et le premier et célèbre Commissaire à l'Aménagement et au développement économique du Massif central. C'est lui qui a eu l'idée - et il a su convaincre *Giscard, Chirac* et le ministre de l'équipement - de construire l'autoroute A 75 qui traverse le Massif central par une méridienne Nord Sud, insérant le Massif central dans les flux européens.

Nathalie 11/05/2014

Décès le 11 mai, à l'âge de 48 ans, de Nathalie, la fille de notre camarade *Alain Bernard*, membre du Bureau de l'amicale.

Albert Huguen 29/04/2014

Décès, à l'age de 88 ans, d'*Albert Huguen* (INA Paris 47, ENGR 51), survenu à Vannes (Morbihan). La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 30 avril en l'église Saint-Pie X à Vannes.

Jean-Pierre Merle 19/04/2014

Décès de notre camarade *Jean-Pierre Merle* (INA 56, ENGR 1960) à l'hôpital d'Aubenas samedi 19 avril 2014 dans sa 77^{ème} année. Après une coopération technique en Centrafrique et une dizaine d'années à la DDA de la Loire (42), il est détaché à la SOMIVAL (63), puis en Côte d'Ivoire. Nommé au SRAE Rhône-Alpes, il valorise ensuite ses compétences dans les domaines de l'eau et de l'environnement à SCETAUROUTE pour de nombreuses missions en France et à l'étranger. Pêcheur sportif, mycologue et entomologue averti, amoureux de la montagne, du ski et du tennis, il s'était retiré récemment dans un petit village ardéchois mais faisait régulièrement des séjours en Uruguay pour y cultiver des noyers ; pince-sans-rire à l'humour parfois grinçant, il était fidèle en amitié.

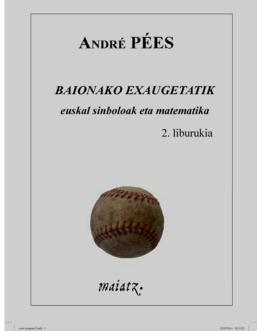
14 Claude Chereau 09/04/2014

Décès de Claude Chereau Inspecteur général de l'agriculture à l'âge de 73 ans.

Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement salue ainsi la mémoire d'un homme qui aura consacré sa vie à faire avancer l'agriculture en France et dans le Monde: « La carrière de Claude Chereau a été entièrement tournée vers les enjeux agricoles nationaux, européens et internationaux. Il a en effet entre autres occupé des fonctions en Administration centrale, au sein d'établissements publics comme l'Office National des céréales ou l'INRA, à la représentation permanente de la France à Bruxelles, à l'ambassade de France à Madrid et aux Etats Unis ou encore comme représentant Permanent de la France auprès de la FAO. L'expertise de Claude Chereau s'est également exprimée à travers ses fonctions de conseiller pour l'agriculture auprès de François Mitterrand, Henri Nallet et Lionel Jospin ».

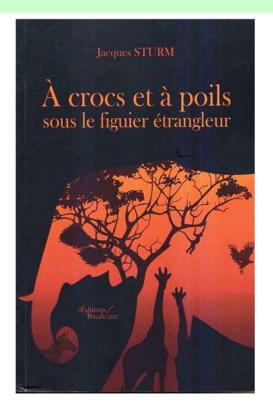
La famille organisera en hommage à Claude Chéreau une messe qui aura lieu le Jeudi 26 Juin à 15h à la Paroisse Saint-Denys du Saint Sacrement (68 rue de Turenne 75003 Paris). A l'issue, nous aurons la possibilité de partager un verre de l'amitié dans une salle prévue à cet effet.

Publications signalées



Depuis l'Échauguette de Bayonne, fascicule II: symboles basques et mathématique

- Éditeur : MAIATZ - avril 2014 -



Jacques Sturm - Editions Baudelaire - Mai 2014

Information

Notre collègue IGPEF Aldo Massa, Président de l'ADOSOM (Association pour l'administration des œuvres sociales d'Outre-Mer), nous prie de vous informer que cette association gère un établissement de 47 chambres à Cannes ouvert à tous les fonctionnaires et à des tarifs sans concurrence !!







Toutes infos et réservations peuvent être obtenues sur www.adosom.fr

Prochaines activités

Journées thématiques

√ du 19 au 21 juin : trois jours et demi au pays de Massiac dans le Cantal : visites, balades et randonnées organisées par l'Amicale et Chantal Robaux



✓ 25 septembre : sortie en Touraine : manifestation Pays de la Loire – Centre, organisée par Zsuzsa et Philippe Cros, à partir de Tours sur le thème des jardins et du vin, avec visite du château de Valmer et du domaine de la Bourdaisière.

Manifestations mensuelles

- √ 18 juin : dégustation de vins de différents lycées agricoles : Montreuil-Bellay (49) et Château Meilland (18)
- √ 9 juillet à 18h00 : accueil des nouveaux IG gymnase de l'ENGREF
- √ 17 septembre : entrée en honorariat de Christian Fresquet et Anne-Marie Ropert

Prochain voyage d'études à CUBA



- ✓ Période : du dimanche 16 au vendredi 29 novembre 2014
- ✓ Durée : 13 jours, 11 nuits
- ✓ Coût indicatif: 2500 €
- ✓ Pré-inscriptions closes
- ✓ Le Programme est construit autour de visites touristiques et professionnelles (élevage, tabac, rhum, riz, café, canne à sucre, ...) dans l'ensemble de l'île (La Havane, Pinard del rio, Vinales, Consolacion del sur, Las Terrazas, Santiago de Cuba, Trinidad,...).

Autres infos ...

Le prochain bulletin trimestriel

n° 9 sera díffusé le 15 septembre 2014





En attendant, retrouvez les infos de l'amicale sur notre site internet http://aiggref.portail-gref.org/

Rejoignez Amicale

des ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts

Bulletin d'adhésion annuelle 2014

(S.V.P. remplir en majuscules)

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle				
Adresse		N°		
Rue				
Code Postal	Ville		. Pays	
Tél	6	e-mail		

IG (ou équivalent) en activité

IG honoraire

autre qu'IG

Cotisation

□ 50 €

□ 20 €

□ 20 €

Bulletin trimestriel: envoi par courrier postal de la version « papier » 16 pages couleur

□ 10 €

Bulletin d'adhésion à renvoyer avec votre chèque libellé à l'ordre de l'AIGPEF à Charles DEREIX – Trésorier

AIGPEF - 251, rue de Vaugirard 75732 Paris Cedex 15

NB : le paiement par carte bancaire n'est plus possible